



Comment faire pour déposer une separation de corps et de bien

Par **marmota**, le **04/06/2012** à **19:00**

Bonjour,
je vis en andorre et en france. j ai un ami marocain depuis 5 ans et qui vit avec moi en andorre, mais qui n est pas divorcé car pas de travail et pas d argent. il est en andorre depuis plus de 25 ans. il voudrait venir vivre avec moi en france, pour y trouver du travail et voudrais savoir ce qu il doit faire pour de'poser un papier de separation de corps et de bien d avec sa femme. Le divorce doit se faire au maroc.
pourra t il vivre avec moi en france?